La Voix du peuple - n°319
Organe de la C.G.T.
18 novembre 1906

POUR OU CONTRE?...

Le Conseil supérieur, dit du travail, s'est réuni à nouveau ces jours-ci. Nous avons les uns et les autres et, à bien des reprises, marqué la contradiction fondamentale qu'il y a entre cette institution gouvernementale et les doctrines qui sont celles de la classe ouvrière économiquement organisée.

L'ordre du jour adopté à Amiens, à la forte majorité que l'on sait, rend, si possible encore, plus criante, la contradiction qu'il y a à voir des travailleurs siéger dans ledit Conseil, alors qu'ils en condamnent en dehors la pratique.

A quoi peut, en effet, aboutir cette entente entre exploiteurs et exploités, sinon à une diminution considérable de l'esprit d'opposition et de lutte dont ne doivent jamais cesser de faire montre ces derniers?

Le Conseil supérieur, dit du travail, n'est-il pas l'exemple vivant de cette entente entre *«le capital et le travail»*, précitée par tous les protagonistes de la *«paix sociale»*. Nous avons cité jadis un ordre du jour voté audit Conseil, ne laissant aucun doute à ce sujet.

Dans son discours d'ouverture, Viviani, le nouveau ministre de la canalisation ouvrière, n'a pas manqué de nous enlever les doutes qui pouvaient encore subsister dans certains esprits à cet égard.

Cette réunion d'hommes, a-t-il dit, dont les origines sont si diverses, dont le labeur n'a pas été le même, qui sur les choses humaines portent des jugements différents et souvent contradictoires, est la plus belle et la plus symbolique représentation de cette France si variée, si riche, où les travailleurs de l'esprit et les travailleurs des bras forment deux puissantes réserves que, quant à moi, je ne considérerai jamais comme ennemies l'une de l'autre.

Cette philippine, disent les journaux, a été couverte de *«vifs applaudissements»*, ce qui lui donne, en l'occurrence, une très grande importance.

Déjà il me souvient qu'un jaune de marque, dont le nom ne s'écrit même pas, nous avait raconté, ou à peu près, que cette entente des exploités et des exploiteurs était *«la plus belle et la plus symbolique représentation de cette France si variée»*. Viviani reprend à son compte la thèse jaune.

Mais cela marque surtout profondément toute la différence qu'il y a entre nos conceptions syndicalistes ou plutôt celles que la classe ouvrière a fait siennes à Amiens, et celles de nos dirigeants.

Nous disons, au contraire de la thèse ministérielle, qu'il y a bien deux classes *«ennemies l'une de l'autre»*. C'est même là, à ce que nous en croyons, la thèse socialiste par excellence, et prétendre le contraire, c'est se mettre en contradiction avec les affirmations si souvent et si nettement formulées par la classe ouvrière au sein de ses Congrès corporatifs.

C'est pourquoi nous croyons qu'il y aura lieu à un moment donné de faire cesser une équivoque qui n'a jusqu'à présent que trop duré.

Ou bien l'on doit être pour l'entente entre le *«capital et le travail»* et dire nettement alors, que l'on ne croit pas la société bourgeoise composée de deux classes nettement antagonistes et avec Viviani, ministre, on doit ne les *«jamais considérer comme ennemies l'une de l'autre».*

Ou bien on doit affirmer nettement qu'il n'y a pas d'entente possible entre spoliés et spoliateurs; qu'arracher à ces derniers un peu plus de leur autorité ou de leurs privilèges, ce n'est pas reconnaître la légitimité, ni donner son approbation au régime capitaliste; enfin, que la lutte ne pourra cesser qu'au jour *«de la disparition du patronat et du salariat»*, suivant la formule juste et si nette des statuts confédéraux.

Le grand maître actuel de la bourgeoisie, M. Clemenceau l'a dit: entre la classe ouvrière et la classe bourgeoise, il y a une barricade; il faut, il est urgent, pour les uns et les autres, de se prononcer nettement.

Être à cheval sur la barricade ne peut être une position... il faut se décider à être d'un côté ou de l'autre.

Paul DELESALLE.
